



CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal du 5 juin 2026

Présents : Michel JULIEN, Claire PALLOT, David UBELMANN, Michèle DIOT, Christiane LOUPIAS, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, Tommy-Lee PRUDHOMME, Sébastien LEVIF, Thierry LETELLIER, Julie KADLECSOVICS.

Absents excusés :

Absents :

Procurations :

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 11

Date convocation : 1^{er} juin 2026

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion
- Election du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales
- Modification des statuts du SIVOM Arçon Urbise
- Mise en place d'un grillage à l'Eglise en protection des pigeons
- Maintien ou pas au Refuge Fourrière
- Réfection de la marquise à la salle des fêtes
- Attente des PV signés des réunions pour les publier
- Acquisition d'un frigo pour la Salle des fêtes
- Lecture du courrier des administrés
- Questions et informations diverses

Secrétaire de séance : Anaïs POUPON

Ouverture de la séance à 19h00.

➤ Approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril 2026 :

Le procès-verbal de la dernière séance ayant été envoyé à tous les conseillers, Monsieur le Maire demande à ces derniers de se prononcer.

Le Conseil Municipal, valide à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 24 avril 2026.

- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECSOVICS
- Contre :
- Abstention :

➤ Election du délégué pour les sénatoriales :

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu [l'instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 12 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM/Mmes Michèle DIOT, Christiane LOUPIAS, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué

Les candidatures enregistrées :

- Michel JULIEN
- Thierry LETELLIER

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Michel JULIEN : 7 voix
- Thierry LETELLIER : 2 voix

Monsieur Michel JULIEN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

➤ Elections des suppléants pour les sénatoriales :

Monsieur le Maire informa le Conseil Municipal qu'il convient également de voter 3 suppléants pour les élections sénatoriales.

Les candidatures enregistrées :

- Madame Christiane LOUPIAS
- Monsieur David UBELMANN
- Madame Claire PALLOT
- Monsieur Thierry LETELLIER

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est à la suite de l'élection du délégué, l'élection de trois suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Madame Christiane LOUPIAS : 11 voix
- Monsieur David UBELMANN : 10 voix

- Madame Claire PALLOT : 10 voix
- Monsieur Thierry LETELLIER : 2 voix

Madame Christiane LOUPIAS, Monsieur David UBELMANN, Madame Claire PALLOT ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

➤ Modification des statuts :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de sa réunion du 2 avril 2026, le comité syndical du SIVOM Arçon Urbise a modifié ses statuts. Il donne lecture desdits changements.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les modifications des statuts du SIVOM Arçon Urbise.

-
- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECSOVICS
- Contre :
- Abstention :

➤ Mise en place d'un grillage contre l'intrusion de nuisibles dans le clocher de l'Eglise :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis reçus concernant la pose d'un grillage à l'extérieur du clocher de l'Eglise pour lutter contre l'intrusion des nuisibles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de choisir le devis de la SARL Coelho et fils pour un montant TTC de 3 024 €.

-
- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECSOVICS
- Contre :
- Abstention :

➤ Maintien ou pas au Syndicat Refuge Fourrière :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une administrée est d'accord pour accueillir les chiens ou les chats égarés sur la commune.

Il demande au Conseil Municipal, le maintien ou pas de la commune au Syndicat Refuge Fourrière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de se retirer du Syndicat Refuge Fourrière.

-
- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECSOVICS
- Contre :
- Abstention :

➤ Réfection de la marquise de la Salle des Fêtes :

Monsieur le Maire présente les différents devis reçus concernant la réfection de la marquise de la Salle des Fêtes.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir le devis de l'entreprise Arnaud VERCHERE pour un montant TTC de 603.76 €

-
- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECSOVICS
- Contre :
- Abstention :

➤ Compte rendu de réunions :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si ce dernier veut attendre que le procès-verbal du syndicat soit signé avant d'en parler car il y a interdiction d'afficher tant que ce n'est pas voté.
Le Conseil Municipal décide d'effectuer un compte rendu concis oral sans retranscription sur le procès-verbal aux autres membres du conseil.

- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECSOVICS
- Contre :
- Abstention :

➤ Acquisition d'un frigo pour la Salle des Fêtes :

Monsieur le Maire informe que le frigo de la Salle des Fêtes est hors service. Il présente les différents devis reçus pour l'acquisition d'un nouveau frigo.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de choisir le devis de PERRIER Froid pour un montant TTC de 2 148 €.

- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECSOVICS
- Contre :
- Abstention :

➤ Compte rendu de réunions :

- Thierry LETELLIER fait un compte rendu de la réunion du SYDESL.
- Thierry LETELLIER fait un compte rendu de la réunion de l'Office du Tourisme.
- Michèle DIOT fait un compte rendu de la réunion de l'OPAH.
- Monsieur le Maire fait un compte rendu de la réunion du SIESL.
- Tommy-Lee PRUDHOMME fait un compte rendu de la réunion du SPANC
- Monsieur le Maire fait un compte rendu de sa visite au PIMMS de Melay. Il propose au Conseil Municipal de faire venir les employés du PIMMS pour qu'ils expliquent leur travail aux conseillers.

➤ Informations diverses :

Monsieur le Maire informe que l'horloge de l'Eglise est hors service. L'acquisition d'une nouvelle horloge sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil.

Monsieur le Maire propose aux conseillers de descendre le mécanisme de la vieille horloge pour la restaurer. Ce sujet sera débattu lors du prochain conseil.

Monsieur le Maire informe qu'au prochain conseil, il mettra à l'ordre du jour, le versement des subventions aux différentes associations.

Monsieur le Maire fait un point sur l'avancée du futur site internet de la commune.

Thierry LETELLIER parle de la zone de bacs de tri.

Monsieur le Maire demande aux conseillers d'accusé réception des mails envoyés par la secrétaire générale de mairie afin qu'elle sache si le mail a bien été reçu.

Lecture de la carte de remerciement

La Thermalienne pour octobre rose aura lieu la dimanche 4 octobre 2026

Le prochain conseil aura lieu le 17 juillet 2026 à 19h00.

Fin de la séance : 20h35

A Céron, le 9 juin 2026

Le Maire, Michel JULIEN

La secrétaire de séance,
Anaïs POUPON